

DIRECTION AMENAGEMENT  
URBANISME ENVIRONNEMENT  
LM/FL

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 4 JUILLET 2007

### **OBJET : Déclassement d'un délaissé à Kerantonel – lancement de l'enquête publique**

---

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Le propriétaire de la parcelle cadastrée EY 4 a demandé à acquérir une parcelle communale non cadastrée et supportant un vieux garage.

S'agissant du domaine public, le Conseil Municipal doit délibérer pour lancer la procédure d'enquête de déclassement.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer l'enquête de déclassement ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour les différentes formalités à accomplir.

Délibération adoptée à l'unanimité.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ